



Genève, le 7 décembre 2021
Aux représentantes et représentants
des médias

**Communiqué de presse du département des finances et des ressources humaines, de
la CPEG et de la BCGE**

Première obligation sociale émise par des acteurs suisses

Le canton de Genève et la Caisse de prévoyance de l'Etat de Genève (CPEG), avec l'appui de la Banque cantonale de Genève (BCGE), font œuvre de pionnier en étant les premiers acteurs suisses à émettre un emprunt social. Au terme de cette opération, le canton est parvenu à lever un montant de 50 millions de francs suisses, destiné à financer les rénovations du Cycle d'orientation de Budé et d'Uni Bastions.

Le canton de Genève et la CPEG, avec l'appui de la BCGE, ont conclu la première obligation sociale émise par des acteurs suisses. Cette opération, conclue par le biais d'un placement privé d'une durée de 12 ans, a permis de lever un montant total de 50 millions de francs. Cette somme servira à financer les rénovations du Cycle d'orientation de Budé et d'Uni Bastions.

Cette obligation est qualifiée de sociale selon les critères de l'*International Capital Market Association*, dès lors que son produit est utilisé pour financer une ou plusieurs catégories de projets éligibles visant un impact social positif.

L'émission permettra la rénovation d'Uni Bastions, avec notamment la création d'une grande bibliothèque multilingue de 5000 m². Le Cycle d'orientation de Budé a fait quant à lui l'objet d'une rénovation, avec la mise en place ou l'amélioration d'infrastructures culturelles et sportives, la modification de salles de classe afin de les mettre à disposition de l'enseignement spécialisé dans le cadre des programmes d'école inclusive, ainsi que la mise à niveau des infrastructures informatiques et des équipements numériques. Les deux bâtiments profiteront, par ailleurs, de l'amélioration de leur accessibilité aux personnes à mobilité réduite.

Mme Nathalie Fontanet, conseillère d'Etat chargée du département des finances et des ressources humaines, se réjouit que "l'émission de cette première obligation sociale ait offert à Genève une nouvelle manière de prouver son engagement déterminé en faveur du développement durable, d'une éducation de qualité et de la réduction des inégalités. Grâce à cette opération inédite dans notre pays en matière de finance publique, le canton continue à jouer un rôle précurseur dans la finance durable." Pour mémoire, il a été la première collectivité publique à émettre un emprunt vert en 2017 et reste le plus gros émetteur d'emprunts verts sur le marché suisse.

"La CPEG est très heureuse de cette opportunité de jouer un rôle de pionnier dans la souscription d'une obligation sociale par une caisse de pension", se réjouit Alessia Torricelli, directrice financière de la CPEG. "Cette opération s'inscrit parfaitement dans notre stratégie de développement durable et permet de réaliser un investissement à impact en intégrant la dimension sociale aux côtés des autres critères ESG environnementaux et de gouvernance."

Cette émission sociale s'appuie sur le *Document-cadre applicable aux émissions vertes, sociales et durables de la République et canton de Genève* de novembre 2021, par lequel ce dernier s'engage à ce que le produit des émissions d'obligations sociales, ou un montant équivalent, soit utilisé exclusivement au financement ou au refinancement, partiel ou en totalité, de catégories éligibles de projets sociaux respectant les principes-clés édictés par l'*International Capital Market Association*.

Pour toute information complémentaire:

- **Département des finances et des ressources humaines:** Mme Nathalie Fontanet, conseillère d'Etat, par l'intermédiaire de Mme Tatiana Oddo Clerc ou M. Philippe Dunant, secrétaires généraux adjoints chargés de communication, T. 022 327 98 21 / 076 527 73 17 ou 022 327 98 07 / 079 432 58 84.
- **Caisse de prévoyance de l'Etat de Genève (CPEG):** Mme Fabienne Bouvier, chargée de communication, T. 022 338 11 82, fabienne.bouvier@cpeg.ch.
- **Banque cantonale de Genève:** M. Christophe Weber, chef Corporate affairs et communication, T. 022 809 20 02, christophe.weber@bcge.ch, ou M. Grégory Jaquet, porte-parole adjoint, T. 022 809 32 39, gregory.jaquet@bcge.ch.